Procès verbal
Conseil d'Administration de l'Association OCCITARAME
Du 7 janvier 2025

Présents

- Hervé BOUGAULT
- Elsa CORI
- Frédérique GALLOIS
- Jacques GIVERNAUD
- Stella GUARDIOLA
- Jean Paul INGREMEAU
- Thérèse MOIZAN
- Pierre Jean SADDE

Absents

- Corinne BERTES – pouvoir donné à Pierre Jean SADDE

L'ordre du jour étant adopté, le Conseil d'Administration s'est tenu de 20h15 à 23h le mardi 7 janvier 2025.

1. Galette des Rois : organisation

150 personnes sont attendues à la Galette des Rois. Stella Guardiola a commandé des galettes et royaumes et prévu l'approvisionnement en cidre et jus de fruit en conséquence. Un achat de nappes a été décidé par le CA.

La salle Brassens sera ouverte à 15h30 pour l'installation des tables et de l'espace Artistes (panneaux d'accrochage des œuvres). L'ouverture aux adhérents est fixée à 16h.

Un affichage des prénoms féminins contenus dans les chansons de Brassens sera fait afin que les adhérents puissent se prononcer sur le nom de la nouvelle barque.

Enfin, la distribution des T-Shirts aux adhérents présents sera organisée.

2. Dotations aux barreurs et rameurs

252 t-shirts ont été commandés et reçus, au coût unitaire de 13,08€. La distribution se fera sur base de la liste des adhérents.

Deux modèles de gilets (dotation des barreurs) ont été présentés. Le choix s'est porté sur le modèle le plus chaud dont le coût unitaire est de 58,65€. Hervé Bougault adressera un message aux barreurs (22) pour leur choix de taille.

3. Plan de navigation

Hervé Bougault, Jean Paul Ingremeau et Pierre Jean Sadde sont en charge de ce dossier. Une réunion de préparation d'un projet de plan de navigation a été fixée le jeudi 9 janvier à 15h30. Suite

à cette réunion, un document de présentation de ce projet sera faite et une demande de rendez-vous sera adressée au Commandant du Port. L'objet de la réunion portera sur une présentation de l'association Occitarame et du projet de plan de navigation. Le plan définitif de navigation sera ensuite soumis à l'accord du Conseil d'Administration.

4. Planning de carénage des barques

L'aire de carénage route de Cayenne ouvrira son planning d'accueil des bateaux début février. Jean Paul Ingremeau s'y rendra pour inscrire les barques pour carénage en mars et en septembre.

5. Calendrier prévisionnel de remise en état de la nouvelle barque

La rénovation de la barque est déjà en cours : nouveaux cales pieds / construction d'un safran. Le démontage de plusieurs éléments (plat-bord / bancs / tolets / ...) est programmé en deuxième quinzaine du mois de janvier. La peinture de la barque sera ensuite réalisée (février - mars).

En sus de l'équipe des bricorameurs, les bonnes volontés des adhérents seront les bienvenues.

6. Fonds de solidarité – modalités pratiques et comptables de mise en œuvre

Le fonds de solidarité est doté à ce jour de 170€. Il est proposé d'y intégrer les intérêts du livret A, proposition acceptée par le Conseil d'Administration.

Le suivi de ce fonds se fera classiquement de manière comptable. Le Conseil d'Administration décidera des bénéficiaires de ce fonds et du montant alloué pour la prise en charge partielle ou totale de leur cotisation annuelle.

7. Point rapide sur la situation financière de l'association

L'association dispose à ce jour de :

- 288€ sur le compte courant
- 38.687 € sur le compte Livret A

Une subvention de 1.000€ est attendue de la Mairie de Sète.

8. Point sécurité : recommandations aux rameurs

Suite à la réunion des barreurs du 18 décembre 2024, un document portant « recommandations à l'usage des rameuses et rameurs » a été élaboré. Sur base de ce document, le Conseil d'Administration décide de concevoir un document de synthèse sous format d'un flyer dont la diffusion aux rameurs se fera via les barreurs par les whatsApp des barques.

9. Modalités de lancement des participations aux manifestations extérieures : répartition des tâches, information des adhérents, calendrier...

Une note présentant les projets de participation aux manifestations extérieures (Stella Guardiola) sera finalisée pour diffusion aux adhérents, si possible avant la galette des rois afin de répondre aux éventuels questionnements. L'objet de la note sera de recueillir les intentions de participation des adhérents.

Les réponses des adhérents devront être adressées à Festirame.

10. 11. 12 : Schéma de circulation de l'information / gestion des mails et correspondances / maintenance et sécurisation des fichiers adhérents

Un document de présentation de la circulation de l'information a été présenté aux membres du Conseil. Ce document a été complété par une note de présentation des outils de diffusion et de collecte de l'information. Ces deux documents sont en annexe de ce procès-verbal.

Sur base de ces documents, il a été acté :

- L'appui de Gilles Francou jusqu'en juin 2025 à la maintenance des outils et à la réflexion sur leur évolution ;
- La poursuite de la réflexion sur l'évolution de ces outils afin d'optimiser et, si possible, de simplifier la circulation de l'information et l'exploitation des données par les membres du CA en charge de l'organisation d'événements ;
- La sécurisation des fichiers adhérents dans leur exploitation lors de l'organisation d'événements.

13. Divers

Achat d'une sono, matériel indispensable lors des événements organisés par Occitarme de type Défis / Galette des Rois… : Accord du Conseil d'Administration ;

Adresse web d'Occitarame sur le coffre du ponton : à modifier ;

Cérémonie des vœux du Port de Sète : Hervé Bougault y participera.

Défi du Mardi Gras : à organiser a priori le dimanche 2 mars

Canal du Midi : la semaine du Golfe du Morbihan se tenant tous les deux ans, une navigation en rame sur le canal du Midi est proposée pour l'année 2026.

Gilles Francou poursuit jusqu'en juin la gestion du planning des barques du matin.

Le Conseil d'Administration a pris fin à 23H le 7 janvier 2025.